



ÉGLISE RÉFORMÉE  
DE FRANCE

# L'ÉPÎTRE

Novembre-Décembre 2006  
N° 197

Bulletin d'information de la paroisse de  
l'Église réformée de Saint-Maur des Fossés

## UNE ÉDUCATION HUMAINE FAITE DE RELATIONS MÊME POUR LE FILS DE DIEU

« Jésus descendit avec ses parents pour aller à Nazareth ; il leur était soumis. » (Luc 2,51)

Cette phrase banale est étonnante dans son contexte où Jésus, à 12 ans, vient d'affirmer à ses parents qui le cherchent depuis 3 jours et le retrouvent dans le Temple : « ne saviez-vous pas qu'il me faut m'occuper des affaires de mon Père ? »

Or c'est justement cet enfant en avance sur son âge (il n'atteindra que dans l'année une sorte de majorité l'obligeant à quitter le giron des femmes pour ne vivre qu'avec les hommes) qui vient d'affirmer son indépendance comme de nombreux adolescents, en relativisant l'importance de ses parents dans son existence et en désignant dès à présent l'orientation de sa vie, et pourtant qui repart soumis avec ses parents.

Beaucoup de parents envieraient-ils le fait d'avoir un ado aussi conscient, déterminé et en même temps soumis car l'éducation des ados et le rapport avec eux ne sont pas toujours simples ?

Entre le statut d'enfant et l'âge adulte, il y a un temps difficile où le jeune vit une mue, qui se fait plus ou moins rapidement et dans laquelle il quitte progressivement sa peau, son statut d'enfant pour acquérir un corps, une autonomie, une responsabilité qui lui ouvrent les portes de l'âge adulte (en latin *adultus* est le participe passé "grandi" de *adolescere* : "grandir"). Grandir, ici, ne signifie pas seulement avoir un corps adulte et une maturité sexuelle mais être quelqu'un, c'est à dire grandir dans toutes les autres dimensions spécifiques à l'humain, culturelles et spirituelles. « Aucune éducation ne peut

être entreprise sans référence à une vision de l'homme qu'il s'agit de promouvoir : ce sont les valeurs qui donnent sens à l'action et c'est en rapport à des fins que les moyens trouvent leur pertinence » (J. Coquoz, *Peut-il être facile d'éduquer des enfants*).

Parce qu'il n'y a pas de recette et parce que les vies des parents et des ados ne sont pas indépendantes mais imbriquées, l'éducation est plus une relation à construire dans la cohérence et l'espérance, dans des rapports humains à gérer au fur et à mesure, qu'une réalisation spécifique. Ainsi, on peut dire que la fin n'est pas objective mais qu'elle dépend des sujets.

Quand Jésus réapparaît dans cet évangile, il a 30 ans et son ministère commence. Que signifie le récit de Jésus au Temple à 12 ans ? Malgré tout, le fait qu'il est surdoué, qu'il a une idée précise sur l'orientation de sa vie, déjà une véritable indépendance intérieure et aussi un aspect divin empreint d'Esprit Saint qui colore la première action de celui qui est dit, dès sa naissance, « Saint et Fils du très Haut » (Lc1,35), ce récit signifie que, pour lui aussi, ce temps mystérieux de rapport à toute référence adulte, d'abord ses parents, géniteurs ou non et puis les autres, est fondamental dans l'évolution de l'Humain. C'est là que l'être acquiert et se forge son identité

Pasteur Guy BALESTIER-STENGEL

## FINANCES DE LA PAROISSE : BEAUCOUP D'INCERTITUDES

Entre optimisme de volonté et pessimisme d'humeur, il n'est pas toujours facile de trouver le ton juste pour parler d'argent dans nos églises. A céder trop souvent à l'inquiétude, on risque de lasser et de ne plus être crédible. A être trop volontaire, on risque d'indisposer et donc de passer à côté de l'effet recherché. Tâchons d'éviter ces écueils !

A deux mois de la fin de l'exercice, quelle est la situation financière de la paroisse ?

Il nous faut encore trouver un peu plus de 28.000 € (soit 49 % des dons et collectes inscrits au budget prévisionnel) pour équilibrer nos comptes. L'objectif peut sans doute être atteint mais comme chaque année tout va se jouer sur les deux derniers mois de l'année et sur notre capacité individuelle et collective à nous mobiliser rapidement pour participer financièrement à la vie de notre paroisse. Ce délai très court est bien entendu toujours source d'incertitude.

Fin octobre, c'est à peine les 2/3 des donateurs habituels (environ une centaine) qui ont déjà participé nominativement au fonctionnement de l'Eglise en versant un peu moins de 29.000 € (soit 51 % des collectes et dons nominatifs attendus) Notre paroisse comptant près de 200 foyers, nous ne doutons pas que celles et ceux qui n'ont pas encore adressé leurs dons, en répondant à cet appel, nous permettront de réunir les sommes supplémentaires dont l'Eglise a encore besoin.

En ce qui concerne les dépenses, c'est essentiellement le règlement des six derniers mois de « la cible régionale » pour 21.725 € qu'il faut encore assurer. Vous le savez, chaque Eglise locale doit verser à la caisse régionale une contribution représentant, autant que possible, la rémunération de son ou de ses ministres et la part qu'elle doit assurer des frais communs aux Eglises. Cette année, le montant de notre contribution a été fixé par le Synode régional en accord avec le Conseil presbytéral à 43.450 €.

La fin de l'année est traditionnellement une période de forte participation à la vie de l'Eglise et de contribution à son fonctionnement. Elle témoigne de votre attachement à la paroisse, de votre appartenance à celle-ci et donc de sa vitalité. La fête de la paroisse est également un temps fort de la fin de l'année. Moment festif de convivialité et de partage dont la réussite est déterminante pour l'équilibre de nos finances et dont la préparation nécessite un fort investissement de l'équipe d'animation. Par votre participation, vous pouvez faire que cette année encore elle soit un succès.

Nous vous remercions par avance de votre générosité,

Pour le Conseil presbytéral, le Trésorier,  
Jean-Luc PIRENET

*« Ils ont, je l'atteste, donné volontairement selon leurs moyens, et même au delà de leurs moyens ... » (2 Corinthiens 8, v. 3)*

**DEDUCTION FISCALE : La loi de finance du 1<sup>er</sup> août 2003 a porté à 60% (au lieu de 50 ) dans la limite de 20% (au lieu de 10) le taux de déductibilité des dons aux associations culturelles ouvrant droit à avantage fiscal au titre de l'impôt sur le revenu.**

Un don de 250,00 € ne coûte donc réellement que 100,00 €

Vous pouvez adresser votre don par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « Eglise Réformée de Saint-Maur » à l'adresse suivante : 42 avenue Joffre – 94100 Saint-Maur

**FETE DE L'EGLISE 2006  
25 et 26 novembre**

Nous espérons que vous avez réservé ces deux dates, car nous comptons sur tout le monde.

Nous avons besoin d'aide (ne serait-ce qu'une heure ou deux) pour l'installation des comptoirs (à partir du mercredi 22 novembre) ou bien pour tenir des comptoirs de vente, le samedi après-midi ou le dimanche : vous pouvez vous inscrire sur le planning situé dans le hall du temple.

**LES COMPTOIRS** : Comme chaque année, nous avons besoin **d'objets pour garnir les comptoirs et pour la tombola** (linge de maison, artisanat, alimentation, livres neufs, jouets neufs, belle brocante, etc...) Apportez-les avant la fête, afin que nous puissions les installer.

Le comptoir « pâtisserie » ainsi que le salon de thé ont toujours du succès, à condition naturellement qu'il y ait beaucoup de gâteaux : nous comptons donc sur tous pour faire des **tartes et des gâteaux pour 6/8 personnes.**

**LA TOMBOLA (un lot au grattage , et un lot au tirage)** aura lieu, comme d'habitude le dimanche après-midi.

Le prix des billets est inchangé : 10 € la plaque de 5 billets . **Chaque plaque gagne un lot au grattage**, connu immédiatement

(appareil photo numérique, baladeur MP3, mini chaine 3, téléviseur 51 cm, casques hifi...) **et un lot au tirage** le dimanche (Un vélo, un repas pour deux dans un bon restaurant de St Maur, une valise à roulettes, des places de cinéma, etc...).

**LE REPAS** : N'oubliez pas de vous inscrire pour ce repas. Prix inchangé depuis plusieurs années : 12 € par adulte, 5 € par enfant (gratuit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant) Café et vin offerts.

Afin de faciliter les inscriptions, merci de remplir le bulletin ci-joint, et de l'envoyer (ou de le remettre) avec le règlement à Anne-Marie Breyne (Tel 01 45 90 27 87)

**VOITURAGE** : Si certaines personnes ne peuvent se déplacer, faute de moyen de transport, il sera possible de venir les chercher à leur domicile et de les raccompagner.

Pour tous renseignements, L'Equipe « Fête de l'Eglise » est à votre disposition au 01 42 83 87 91

Rosette DELECROIX



**FETE DE L'EGLISE**

**Bulletin d'inscription au déjeuner du Dimanche 26 novembre 2006**

**Nom** : \_\_\_\_\_

**Prénom** : \_\_\_\_\_

**Nombre d'adultes** : \_\_\_ (12 € par personne)

**Nombre d'enfants** : \_\_\_ (5 € par enfant, gratuit à partir du 3<sup>ème</sup> enfant)

Chèque libellé à l'ordre de : Eglise Réformée de Saint-Maur

**Merci de renvoyer ce bulletin, accompagné de votre règlement à :**  
**Anne-Marie BREYNE, 49 rue du Grand Val 94370 Sucy -en-Brie**  
**Au plus tard le 19 novembre**

## CHANTER COMME ON PRIE

Chanter c'est lancer notre allégresse au ciel comme des enfants crient de joie.

Chanter c'est remercier le Seigneur et Lui rendre grâce mais c'est aussi exprimer nos peines, notre honte et parfois notre désespoir. C'est implorer puis retrouver l'espoir et reprendre courage.

Chanter comme on prie !

Chanter c'est partager tout cela, c'est l'éprouver ensemble en s'efforçant de l'exprimer le plus justement possible, la musique renforçant le texte.

Chanter c'est aussi respirer et c'est souvent rire ensemble car chanter a quelque chose d'euphorisant, même si, parfois, notre chef rit un peu jaune quand nos maladresses le font souffrir. Alors, nous le savons. Il nous le dit

d'ailleurs. Sinon comment progresser ? Et nous sommes si heureux quand il nous félicite !

Nous ne sommes pas tous musiciens, loin de là. C'est pourquoi notre chef nous facilite l'apprentissage en enregistrant pour nous des cassettes que nous pouvons ensuite travailler chez nous. Avec lui, nous apprenons beaucoup. C'est aussi un des bonheurs de la chorale.

Notre voix est notre instrument de musique. Quelle joie d'apprendre à nous en servir avec un chef comme Claude PÉTILLOT !

Essayez, vous verrez !

Isabelle HARTVIG

## CONCERT

Le 10 décembre à 16h au temple nous aurons le plaisir de pouvoir entendre le Quatuor Éolia. A noter aussi que deux membres de ce quatuor viendront animer musicalement le culte du 3 décembre.

Fondé en 2003 par quatre flûtistes passionnées de musique de chambre, le Quatuor Eolia est un des rares quatuors de flûtes professionnels en France. Formation originale mariant le piccolo, la grande flûte en ut et la flûte alto, ce quatuor s'attache à développer le répertoire pour quatuor de flûtes traversières en collaborant avec de jeunes compositeurs et arrangeurs. Ouvert à tous les genres musicaux, il intègre à son répertoire classique du jazz, des ragtimes, de la musique folklorique (Mexique, Brésil, Irlande) et des transcriptions de musiques de films. La saison 2006 est le fruit d'une collaboration avec le compositeur Mathieu ALVADO. Le travail et le talent du Quatuor Éolia ont été récompensés en 2005 par une

médaille d'or à l'unanimité au Conservatoire National de Région de Saint Maur.

Le concert présenté le 10 décembre prochain s'intitule "Voyage en Féerie"; il retrace l'imagerie des contes de fées à travers la musique des 19ème et 20ème siècles; ce voyage emmènera l'auditeur tour à tour en Norvège avec GRIEG, en Russie avec STRAVINSKY et TCHAIKOWSKY, en France avec RAVEL, en Orient avec RIMSKY-KORSAKOV, en Irlande avec des thèmes traditionnels ou bien en Angleterre avec John WILLIAMS.

Le Quatuor Éolia est composé de: Johanne FAVRE-ENGEL (flûte et piccolo), Marina FERRARI (flûte), Yuriko KIMURA (flûte et flûte alto) et Camille PICCON (flûte).

## DANS NOS FAMILLES

### Naissance

Nous avons la joie, d'annoncer la naissance de Vinzenz le 29 juin 2006 dans la famille de Julien, Anke et Margot BOSCH.

### Mariage

Nos vœux de bonheur à Aurélie CLERC et Sébastien ROYER mariés 30 septembre au temple du Mans.

### Décès

Notre prière et notre soutien accompagnent la famille de Madame Monique DUBOIS décédée le 7 octobre.

## « LAISSONS-NOUS GUIDER PAR L'ÉTOILE »

Lâchons nos portables, oublions sondages, statistiques, horoscope et météorologie. L'étoile est là, prête à nous montrer le chemin. Ce n'est pas une étoile filante, capricieuse ou zappeuse, elle est patiente et respecte le rythme de chacun. Elle nous incite à prendre le temps de regarder l'autre, celui que nous essayons d'éviter avec la bonne conscience de gens pressés. En nous entraînant vers l'enfant de la crèche, elle nous rappelle que la joie devient plus intense, accompagnée du partage.

Comme chaque année, ne résistons pas, faisons-nous plaisir, venons à la Veillée de Noël avec les bras chargés de friandises, choisies avec une particulière attention.

Nous aurons le bonheur de les déposer sous l'arbre illuminé.

Nos cadeaux seront offerts :

- aux salariés en insertion de l'association « Approche »
- à la Mission parmi les Sans Logis

Merci et Joyeux Noël !

L'équipe du Diaconat-Entraide

P.S. Au cas où vous ne pourriez être physiquement présent ce jour-là, il sera possible de déposer votre participation au temple dans les jours précédant la veillée.

## COMMENT VOTER A L'ASSEMBLEE GENERALE 2007 ?

Aux termes des statuts de notre Eglise, « Les membres de l'association cultuelle sont ceux qui, conformément aux dispositions de la Discipline de l'Eglise Réformée de France, sur leur demande et sauf refus du conseil presbytéral, ont été inscrits sur la liste des membres de l'association. Ceux qui sont ainsi inscrits sont appelés à contribuer au gouvernement de l'Eglise - ils ont tous voix délibérative - et à participer fidèlement au service de l'Evangile et à la vie matérielle et financière de l'Eglise. »

Il convient donc d'actualiser au titre de l'année écoulée la liste des membres de notre association cultuelle de l'Eglise Réformée de Saint-Maur-des-Fossés de sorte que ceux et celles qui ne sont pas encore inscrits aient la possibilité de le faire pour pouvoir voter.

A cette fin, le conseil presbytéral appelle tous les **nouveaux paroissiens** à compléter le bulletin d'inscription qu'ils pourront se procurer auprès d'Anne-Marie Breyne (49 rue du Grand Val, 94370 Sucy-en-Brie ; tél : 01 45 90 27 87), et qu'ils devront lui retourner **avant le 31 décembre 2006**. Ceux et celles d'entre vous qui se sont inscrits les années précédentes n'ont naturellement pas à renouveler cette formalité puisqu'ils figurent d'ores et déjà sur la liste électorale et ont le droit de vote.

Enfin, en application de l'article 10 des statuts, je rappelle que le vote par correspondance n'est pas admis, mais que le paroissien empêché de venir à l'Assemblée Générale peut toutefois se procurer un pouvoir auprès d'Anne-Marie Breyne, et le confier à un membre de son choix de l'association. Aucun membre ne peut, outre sa voix, disposer de plus d'un pouvoir.

*Pour le conseil presbytéral,  
Philippe VOLLOT.*

## CALENDRIER

**Culte** : Chaque dimanche à 10h30 au temple

Sainte Cène 1<sup>er</sup> dimanche du mois

**L'école biblique** reçoit les enfants de 6 à 12 ans pendant le culte tous les dimanches sauf pendant les congés scolaires.

<b>Novembre 2006</b>	
<b>Di 5</b>	<b>10h30</b> : Culte présidé par Jean-Philippe CHARTRAIN
Ma 7	14h – 16h : Etude Biblique à Champigny
Me 8	20h30 : réflexion et mise en place du café ThéoPhile, salle Coligny.
Je 9	20h30 au 11 av. Joffre rencontre de préparation de la semaine de la bible.
<b>Di 12</b>	<b>10h30</b> : Culte présidé par Guy BALESTIER (présence des anciens combattants)
Lu 13	20h30 : Formation aux contes bibliques
Ma 14	20h30 : Conseil presbytéral
Me 15	20h30 : Chorale : répétition au temple.
Ve 17	Début du synode régional jusqu'au dimanche 19.
<b>Di 19</b>	<b>10h30</b> : Culte présidé par Pierre-Jean RUFF
Me 22	20h30 : Chorale : répétition au temple.
Ve 24	20h45 : C.A. de JCP
Sa 25	14h à 17h : Rencontre des catéchumènes <b>à Champigny</b>
Sa 25	14h Fête de la Paroisse
Sa 25	17h30 – 19h30 : Etude biblique à Champigny
<b>Di 26</b>	<b>10h30</b> : Culte de la fête de paroisse avec la participation des jeunes et Guy BALESTIER
Ve 30	20h30 : Réunion de préparation du catéchisme à Champigny.

<b>Décembre 2006</b>	
<b>Di 3</b>	<b>10h30</b> : Culte présidé par Philippe VOLLOT
Ma 5	14h-16h : Etude biblique à Champigny
Ma 5	20h30 à Champigny : réunion du secteur.
Me 6	20h30 : Chorale : répétition au temple.
Sa 9	17h30 – 19h30 : Etude biblique à Champigny
<b>Di 10</b>	<b>10h30</b> : Echange de chaire dans le secteur, Culte présidé par Dominique HERNANDEZ
Di 10	16h : Concert de l'ensemble Eolia, Quatuor de flûtes.
Lu 11	20h30 : Formation aux contes bibliques
Ma 12	20h30 : Conseil presbytéral
Sa 16	Week-end du Marché de Noël, place des Molènes.
Sa 16	14h : Répétition de la chorale et des enfant de l'école biblique
Sa 16	14h à 17h : Rencontre des catéchumènes <b>à Saint Maur</b>
Sa 16	19H30 à Vincennes : Soirée avec les parents des jeunes pour programmer et s'engager dans le voyage au Togo.
<b>Di 17</b>	<b>10h30</b> : Culte de Noël avec l'école Biblique et Guy BALESTIER
<b>Di 24</b>	<b>10h30</b> : <b>Culte à Champigny</b> présidé par Dominique HERNANDEZ
<b>Di 24</b>	<b>19h</b> : Veillée de Noël à St Maur
<b>Lu 25</b>	<b>10h30</b> : Culte à St Maur pour Champigny & St Maur présidé par Guy BALESTIER
<b>Di 31</b>	<b>10h30</b> : Culte présidé par Philippe WENDER
<b>Janvier 2007</b>	
<b>Di 7</b>	<b>10h30</b> : Culte présidé par Catherine BACON-
Lu 8	20h30 : Formation aux contes bibliques
Ma 9	14h-16h : Etude biblique à Champigny
Ma 9	20h30 : Conseil presbytéral
<b>Di 14</b>	<b>10h30</b> : Culte Conférence présidé par Denis HELLER.

L' EPI TRE : Bulletin d'information de la paroisse de

l'Eglise Réformée de Saint-Maur des Fossés

Pasteur Guy BALESTIER-STENGEL guy.balestier@protestants.org

42, avenue Joffre - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES - ☎ 01 48 83 09 32 - C.C.P.: 214 06 Y Paris

[www.erfsaint-maur.com](http://www.erfsaint-maur.com)